

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail	INTERNATIONAL	5 0 3 3	CH 5423 11

Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY m.b.H. Neuss/Rhein (RFA)
 Identification "5033" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à droite, latéralement sur le chariot avant
 N° du châssis à droite, latéralement sur le chariot avant
 Ident. du moteur "155 D." devant le No du moteur, à gauche, à l'avant latéralement sur le bloc, derrière la jauge d'huile
 Importateur princ. ULRICH RÖHRER - MARTI AG, Baumaschinen, 3052 Zollikofen / BE
 Véhicule homologué 25 / 480 Signes fixes dans code du type

Chassis

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction hydrostatique (direction articulées)
 Transmission entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses 2 paliers Entraînement toutes roues
 Frein de service hydraulique, 1 circuit, à expansion interne, sur les roues arrière

Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur le cardan

Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire

Ralentisseur -

Contrôle 2 circ. -

Moteur

Marque	<u>I H</u>	Type	<u>D 155</u>
Construction	<u>en ligne</u>	Temps	<u>4</u>
Carburant	<u>D</u>	Position	<u>arrière</u>
Refroidiss.	<u>eau</u>	Nombre cylindr.	<u>3</u>
Alésage	<u>98,4</u>	Course	<u>111,1</u>
Cylindrée	<u>2533</u>	CV-impôt	<u>12,90</u>
Puissance en CV	<u>29 kW</u>	à t/min	<u>2200</u>
	<u>(39 CV-DIN)</u>		
Bruit à proximité	<u>91</u>	dBS/A à t/min	<u>2300 *</u>
Silencieux	<u>1 = 660 x Ø 100 mm</u>		
Mesure des gaz	<u>Bacharach 3,0</u>		
Déparasitage	<u>BOSCH noircissement 3,0 (1320 t/min)</u>		

Carrosserie pelle / s.d. pelle + excavatrice +)

Nombre de portes 2 Indic. vit. -
 Ceintures sécurité - Retroviseur gauche + droite
 Cale 1 = 350x160x230mm Attelage à broche
 Antivol -

Poids

	avant	arrière	total
Poids à vide	<u>1750</u>	<u>2130</u>	<u>3880 +)</u>
Charge utile			
Poids total			
Garantie fabr.	<u>2100</u>		<u>4600</u>
Dimens. pneus	<u>12,5 - 18</u>	<u>12,5 - 18</u>	(Variantes voir remarques)
Ply / bar	<u>8 / 2,5</u>	<u>8 / 2,5</u>	
Charge pour V max	<u>4456</u>	<u>4456</u>	
	<u>20</u>	<u>20</u>	

Nombre de places 1 av. centre ar.

Dimensions +) int. ext.

Longueur		<u>4800</u>	Empattements	<u>2060</u>
Largeur		<u>1800</u>		
Hauteur		<u>2450</u>	Voie av	<u>1385</u>
Porte à faux	lat.		Voies av	<u>-</u>
	av	<u>1930</u>	ar	<u>-</u>
	ar	<u>810</u>	Braquage g	<u>7500</u>
			d	<u>7500</u>
Distance volant - vers l'avant du véhicule				<u>2970</u>

Garantie poids remorquable avec frein -----
 Garantie poids remorquable sans frein -----
 Garantie poids de l'ensemble -----
 Poids remorquable testé -----
 Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h
 Vitesse maximale testée 20 km/h

Equipement	-				
Feux de route	-				
Feux de croisement	BOSCH CH 1 0822 01				
Feux de position	BOSCH CH 1 0822 01				
Feux rouges	R-S1 (E)				
Feux stop	-				
Clignoteurs	av	1 (E)	4 (E)	ar	2a (E)
Catadioptres	av	-	-	ar	1 (E)
Feux de gabarit	av	A (E)	-	ar	1/R (E)
Feux complément.	-				
Eclairage plaque	sur panneau				
Essuie-glace	1/ balai				
Avertisseurs	1/ HELLA el 20005				
	ou d'autres modèles homologués				

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail		
Marque et type	INTERNATIONAL	5033	
Homologation N°	CH	5423	11
Carrosserie	pelle		
Places	total	1	avant
Poids à vide	3880	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	12,90
Poids total	-	Cylindree	2533

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

* Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 84 dB/A
à proximité = microphone sur la gauche, à 50 cm de la tête du moteur.

+ Carrosserie : livrable sur demande avec excavatrice arrière; autorisation spéciale obligatoire.
(le porte à faux arrière dépasse les 80 % de l'empattement)

<u>Dimensions</u> : longueur	7300 mm	<u>Poids</u> : AV	1060 kg
porte à faux AR	3310 mm	AR	3670 kg
hauteur	3050 mm	Total	4730 kg.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur butée de pleine charge;
- 137 - signalisation jaune/noir: sur protection des dents de la pelle;
- 138 - protection : des dents de la pelle;
- les feux et les clignoteurs prescrits doivent être montés.

conditions complémentaires pour le modèle avec l'excavatrice arrière:

- 125 - permis spécial obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: de chaque côté du bras du godet, sur le panneau arrière; latéralement sur les béquilles; feu de gabarit sur panneau arrière; signal selon OCE, art. 35/4 à l'arrière au bras du godet;
- 140 - les béquilles leur semelles doivent repliées et assurées;
- 141 - doivent être assurés: le bras de l'excavatrice ne doit pas osciller et ne doit pas pouvoir retomber; l'essieu arrière doit être bloqué par une cheville.

Lieu et date de l'homologation Zollikofen, 28.06.78

Homologation fédérale des types de véhicules